



Votants : 82
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 15 janvier 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 janvier 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 janvier 2016

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AJUSTEMENT DE LA CONTRIBUTION STATUTAIRE 2015 DE LA CAN AU SMO NIORT TERMINAL

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORSTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBault, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Joël MISBERT, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Isabelle GODEAU à Nathalie SEGUIN, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Rose-Marie NIETO, Rabah LAICHOURL à Elodie TRUONG, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Elmano MARTINS, Marcel MOINARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jean BOULAIS, Amaury BREUILLE (décédé), Christelle CHASSAGNE, Isabelle GODEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURL, Jean-Pierre MIGAULT, Sebastien PARTHENAY

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160125-C39-01-2016-DE
Date de télétransmission : 28/01/2016
Date de réception préfecture : 28/01/2016

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 JANVIER 2016

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AJUSTEMENT DE LA CONTRIBUTION STATUTAIRE 2015 DE LA CAN AU SMO NIORT TERMINAL

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5721-1 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral du 27 juillet 2009 portant création du Syndicat Mixte pour la promotion et le développement de la plate-forme « Niort-Terminal » ;

VU la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Niortais du 28 avril 2014 portant modification des statuts du Syndicat Mixte pour la promotion et le développement de la plate-forme Niort Terminal et désignant les délégués communautaires ;

VU la délibération du Conseil d'Agglomération du 1er juin 2015 qui a validé le budget 2015 du SMO Niort Terminal ;

VU les statuts du Syndicat Mixte Ouvert (SMO) ;

Les statuts du Syndicat Mixte Ouvert Niort Terminal précisent à l'alinéa 1 de l'article 15 que :
« Les membres du syndicat mixte s'engagent à verser une contribution financière suffisante pour assurer la réalisation de l'objet syndical ».

Au vu de ce dernier, il ressort que le budget de fonctionnement présente une augmentation de 133 000 € qu'il convient de répartir selon les statuts du SMO soit 64% à la charge de la CAN, 32% à la charge de la CCI et 4% à la charge de la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre. Cette augmentation est notamment due au portage transitoire du salaire de poste de commercialisateur et de la location de matériel nécessaire à l'exploitation de la plateforme à la charge de la SEML et ce, en amont de sa période d'activité effective. Le SMO doit donc en conséquence abonder sur le budget de la SEML à hauteur de 64% de 133 000€ soit 85 120€.

L'augmentation du budget de fonctionnement a été actée par le SMO en début d'année 2015 mais dans l'attente du positionnement de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre quant à l'augmentation de sa participation dans l'actionnariat du SMO, il avait été décidé de procéder au versement de cette augmentation dans un deuxième temps. Haut Val de Sèvre n'ayant pas augmenté sa part de capital dans le SMO, il convient donc désormais de procéder au versement selon le pacte d'actionnariat actuel.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la majoration de la contribution statutaire de la CAN de 85 120 € au profit du SMO Niort Terminal au titre de 2015,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué